



## Plan de développement des compétences Besoins de niveau 1 identifiés par le CECM transitoire

25 avril 2016 via SurveyMonkey pour  
Marie-Michelle Lauzière et Francis Darveau, DRHCAJ

### Thématiques de formation

Plan d'intervention interdisciplinaire (PII) et Programme Partenaires de soins (PPS)

DSM-V

Éthique clinique / de la santé et Code d'éthique/civilité du CIUSSS EMTL

Loi 2 – aide médicale à mourir, demandes médicales anticipées, niveaux de soins et RCR

Patients agressifs – code blanc

Approche auprès des hommes

Approche auprès d'un usager et/ou ses proches :

- Contexte multiculturel
- Itinérance, pauvreté, exclusion sociale
- Dépendance (toxicomanie, jeu, affective...)
- Suicide
- Violence conjugale
- DI-TSA
- Santé mentale
- Deuil (de l'usager et de ses proches) d'une personne, de sa santé...
- Soins de fin de vie
- Adaptée à la personne âgée

Fatigue de compassion / limites professionnelles

Offre de services / Dispensation des soins et services pan-CIUSSS EMTL

Approches collaboratives – Connaître/Comprendre le rôle des intervenants

### Commentaires

Les thématiques suggérées touchent autant les techniciens, technologues et professionnels et dans tous les milieux de pratique. Le CECM transitoire considère important que les formations de niveau 1 ne soient pas fermées qu'à un seul titre d'emploi ou groupe professionnel.

La liste de formation de niveau 1 fournie au CECM transitoire comprend des thématiques plutôt axées sur la santé physique et la pratique en établissement. Nous suggérons fortement d'y inclure des thématiques liées à la pratique communautaire, à la santé mentale, à la pédiatrie, à l'imagerie médicale, à la biologie médicale et à l'enseignement.

Le CECM souhaiterait voir dans l'offre de niveau 1 des formations quant aux offres de services pan-CIUSSS (transversales et inter-programmes) et le rôle de ces divers intervenants (techniciens, technologues et professionnels) afin d'optimiser les approches collaboratives et les meilleures pratiques.

Le CECM encourage la DRHCAJ à :

- employer les ressources technologiques à la disposition du CIUSSS afin d'offrir différentes modalités pédagogiques pour joindre un plus grand nombre d'intervenants et mieux répondre à leurs besoins (ex : ateliers en salle, webinaires, visio-conférences)
- employer l'expertise des intervenants du CIUSSS pour les formations (ex : coaching sur les interventions auprès d'une clientèle DI pour les intervenants en santé physique volet hospitalier donné par un intervenant du programme DI-TSA) et par la même occasion, développer les approches collaboratives
- encourager les intervenants-formateurs à l'interne en appliquant des mesures facilitatrices et incitatives (libération pour leurs formations de formateur, aller donner de la formation à l'externe – rayonnement de notre CIUSSS, salaire de formateur démontrant la reconnaissance de leur expertise)